

## 2 COLiens en Dordogne.

2 membres du club étaient en Dordogne pour participer à la 1<sup>ère</sup> épreuve d'orientation à VTT organisée en France avec le système SPORTident AIR+ de pointage à distance.

Le samedi, c'était une Nationale Moyenne Distance.

La chaleur, la complexité du réseau de chemin et les particularités du terrain périgourdin ont surpris et dépayés nos bretons.

Bruno termine honorablement 6<sup>ème</sup> Homme sur 20 sur le circuit B et Karine termine 2<sup>ème</sup> Femme sur 11 sur le circuit D, ce qui lui vaut de monter sur le podium.



Le dimanche, on remettait ça pour une longue distance, avec la fatigue de la veille en plus, mais pas la chaleur en moins...

Le tracé longue distance et le terrain beaucoup plus roulant a permis de mieux apprécier le pointage sans contact à pleine allure (enfin, 40 km/h maximum quand même).

Bruno termine 16<sup>ème</sup> Homme sur 30 sur le circuit B et Karine termine 3<sup>ème</sup> Femme sur 7 sur le circuit D et ramène encore un petit souvenir gourmand en récompense.

Les premiers de chaque circuit en homme et femme étaient récompensés d'un slip aux couleurs de la coupe du monde de foot au Brésil. Ouf, on n'était pas premier...



Le centre de course du dimanche était basé à la terrasse du camp Huttopia, à côté de la piscine. Vous imaginez bien qu'après la remise des récompenses, on n'était pas les seuls à en profiter.

Quel plaisir après ces épreuves sportives bien éprouvantes...

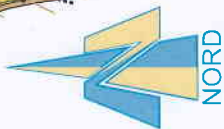
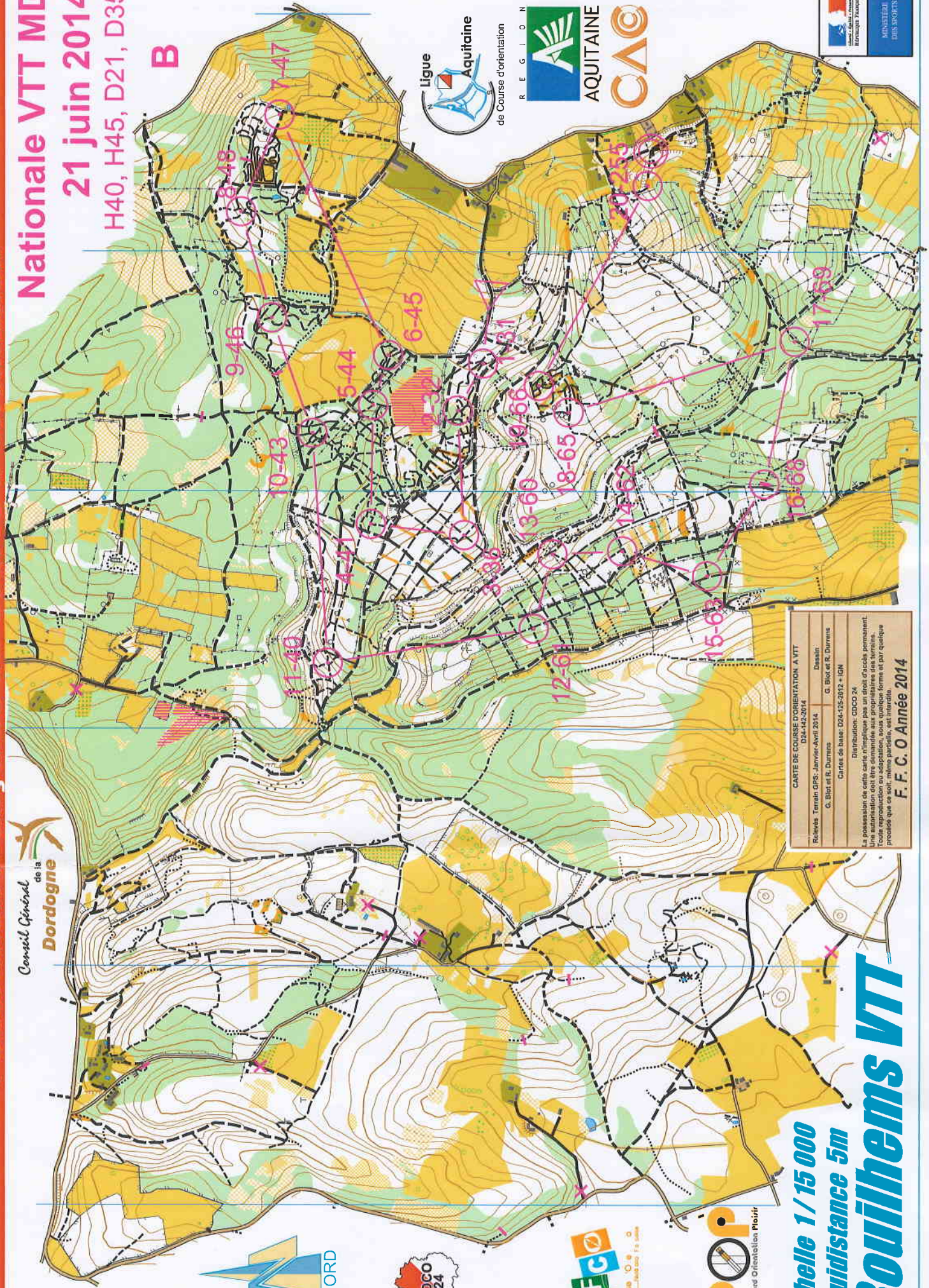
Et bonne nouvelle, il y a maintenant 2 licenciés de + classés au CN VTT.

# Fédération Française de Course d'Orientation

Conseil Central  
de la  
Dordogne

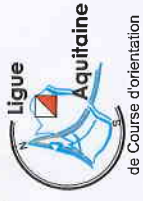
## Nationale VTT MD 21 juin 2014 H40, H45, D21, D35

### B



**Echelle 1/15 000**  
**Equidistance 5m**

# Bouilhems VTT



© F.F.C.O. 2014

CARTE DE COURSE D'ORIENTATION A VTT  
D24-142-2014  
Règles Terrain GPS: Janvier-Avril 2014  
G. Blot et R. Durrieu  
Cartes de base: IGN  
G. Blot et R. Durrieu  
Dessin:  
Distribution: CDCO 24  
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent.  
Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains.  
Toute reproduction ou adaptation, sous quelque forme et par quelque  
procédé que ce soit, est formellement interdite.

F. F. C. O Année 2014

